

Claresco Placement est un fonds flexible diversifié international défensif dont la flexibilité peut varier de 0 à 40% . Le Fonds peut investir sur une large gamme de classe d'actifs. Le fonds vise à surperformer à moyen terme son indicateur de référence (20% Bloomberg World Large-Mid NTR converti en euros + 80% Bloomberg Investment Grade Corporate Bond). Le fonds n'est pas éligible au PEA.

Gestion MIXTE Défensif internationale 0-40 • Données arrêtées au 30 janvier 2026

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

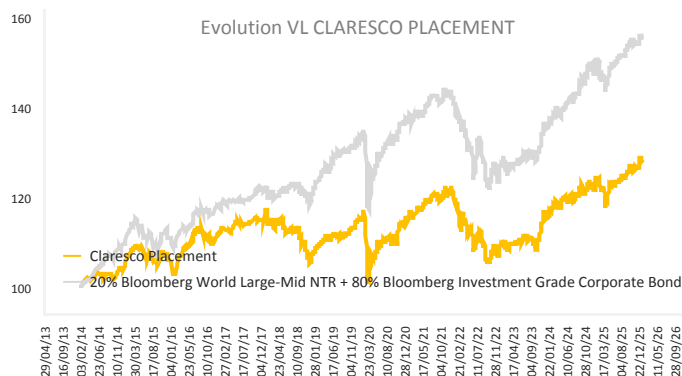
Actif Part P	11 103 199 €	Droit d'entrée	Néant
Actif total	11 103 199 €	Droit de sortie	Néant
Durée minimale d'investissement recommandée	2 ans	Frais de gestion annuel	1,50% TTC
Affectation des résultats	Capitalisation	Dépositaire	CACEIS Luxembourg
Commission de surperformance	Néant	Code ISIN	LU2025504361
Indicateur de Référence	20% Bloomberg World Large-Mid NTR converti en euros + 80% Bloomberg Investment Grade Corporate Bond	SRI	Risque le plus faible 1 2 3 4 5 6 7 Risque le plus élevé
Date de création	07/01/2000	VL (Euro)	329,76
Date de modification ISIN	nov-19	Marché Cible	Tous souscripteurs
SFDR	Article 8	Gérants : Hugues LERCHE /Alain du BRUSLE	

Depuis le 1.03.2024 : 20% Bloomberg World Large-Mid NTR converti en euros + 80% Bloomberg Investment Grade Corporate Bond jusqu'au 29.02.2024 20% MSCI ACWI Net Total Return USD converti en euros / 80% Bloomberg Euro Agg Corp. Total Return

PERFORMANCES

	2026	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Création
CLARESCO PLACEMENT	1,22%	1,22%	3,38%	17,18%	11,76%	74,28%
Indicateur référence	0,98%	0,98%	3,93%	22,41%	14,04%	54,95%

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
CLARESCO PLACEMENT	4,8%	9,07%	12,29%	6,59%	-0,05%	8,14%	-7,80%	3,01%
Indicateur référence	8,8%	10,25%	-13,57%	4,69%	3,57%	10,88%	-2,04%	3,15%



SOURCES : Claresco FINANCE, Bloomberg

STATISTIQUES

	1 an	3 ans	5 ans
Perte Maximum	-5,46%	-5,46%	-14,06%
Délai de recouvrement	181j	181j	1049j
Volatilité	3,71%	3,52%	3,95%
Ratio de Sharpe	0,9	1,5	0,6
Sortino	1,56	3,23	1,12
Poids des 10 premières lignes	61%		

	1 an
Alpha	-0,01%
Beta haussier	1,31
Beta	1,02
Beta baissier	0,88
Tracking Error	1,91%
Nombre de lignes	53

A l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption le 26 novembre 2019 du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Le Fonds a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeurs liquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fonds français absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du fonds français absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information auprès de la société de gestion sur simple demande.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures • Depuis le 26 novembre 2019 CLARESCO Placement a changé de code ISIN et est devenu compartiment de la SICAV Luxembourgeoise CLARESCO. Teneur de compte CACEIS • source Claresco FINANCE

Les Marchés:

La volatilité invraisemblable des actifs comme l'or et l'argent durant le mois sera digne des livres d'histoire pour les prochaines décennies. Les tensions sur les parties longues des courbes obligataires sont toutes autant dignes d'intérêt. A l'opposé, les marchés actions, bien que nerveux dans l'absolu, paraissent comparativement presque paisibles. Malgré tout, les doutes montent concernant l'IA et sa rentabilité future, sans parler de l'augmentation stratosphérique des prix de certains équipements indispensables comme les mémoires. Dans ce contexte, les actifs européens ont été vus comme des valeurs refuges, malgré la poursuite des tergiversations de l'exécutif français pour le budget 2026 et les faibles prévisions de croissance de l'Allemagne malgré un plan d'investissement colossale.

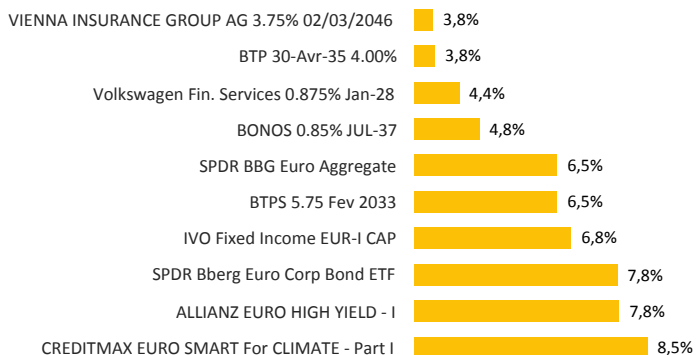
Le Fonds:

Le fonds progresse de 1,22% sur le mois. Nous avons profité de la poursuite de la hausse des marchés actions en ce début d'année pour alléger l'exposition aux actions, principalement européennes, au profit des marchés obligataires long terme. Concrètement, nous avons pris des bénéfices sur des ETF MDAX et sur claresco Innovation I pour renforcer la position sur les bonds US long terme et sur une obligation Crédit Agricole Assurance 10 ans. Durant le mois, nous avons partiellement couvert le portefeuille actions du fonds via des options pour les ressortir deux semaines plus tard après une vague de correction

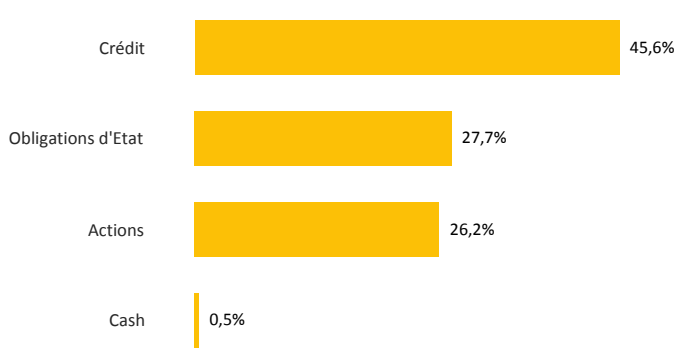
Nos Perspectives :

Les perspectives sur l'année demeurent floues après ce premier mois et l'extrême volatilité des métaux précieux n'arrange en rien la lisibilité des marchés financiers pour les prochains mois. La nomination de Monsieur Kevin Warsh comme prochain président de la FED pourrait limiter les spéculations autour de « jumbo » baisses de taux. De plus, Monsieur Warsh semble très attentif à l'indépendance de la FED, ce qui est une bonne chose. L'avenir nous dira si le président Trump se contente d'une approche conservatrice au sommet de l'institution. La forte pentification des courbes de taux partout dans le monde ne milite pas non plus pour un rebond de la croissance à court terme. Les doutes sur la rentabilité de l'IA risquent de limiter la poursuite du bull market sur la Tech. Bref, il nous semble que le brouillard est épais et pourrait ne pas se dissiper à court terme.

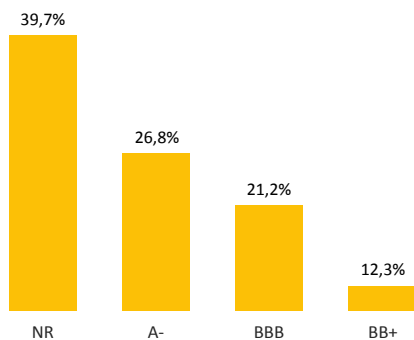
PRINCIPALES LIGNES



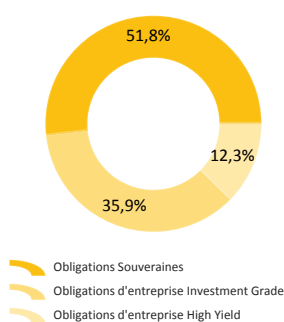
CLASSES D'ACTIFS



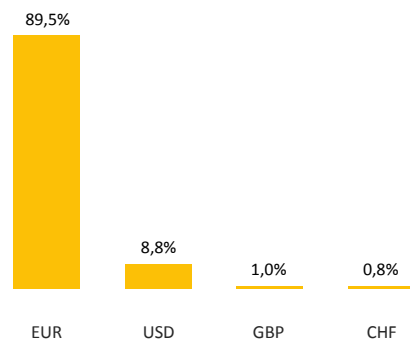
TAUX PAR NOTATION



TAUX PAR CATEGORIE



DEVISES



Duration • Sensibilité • Rendement moyen % • Source : Bloomberg

REFERENCEMENTS



Claresco Placement

Approche et méthodologie ESG

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Dans ce cadre, nous avons développé une politique d'investissement responsable basée sur :

- Une **politique d'exclusion sectorielles et normatives** (charbon, armes controversées) ;
- Une **politique d'engagement actionnarial** ;
- Une **méthodologie ESG** propre à chaque fonds.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre page ESG disponible à l'adresse internet :

www.claresco.fr

Notation ESG des actifs – Clarity AI

	Score ESG	Couverture*
Claresco Placement – titres vifs	69.84	41.26%
Petites/moyennes capitalisations boursières	63.00	31.53%
Grandes capitalisations boursières	72.07	100.00%

Taux de couverture minimal

L'équipe de gestion s'assure de la disponibilité et de la pertinence des données au niveau du portefeuille du compartiment, c'est-à-dire que le taux de couverture doit être supérieur à :

- **90% pour les grandes capitalisations boursières** (soit supérieures à 10 milliards d'euros) et ;
- **75% pour les petites et moyennes capitalisations boursières** (soit inférieures à 10 milliards d'euros).

Méthodologie ESG du fonds

L'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du fonds, sans que ces critères ne soient un facteur déterminant dans la prise de décision.

L'analyse extra-financière est réalisée grâce au **score ESG agrégé fourni par Clarity AI**, construit à partir de **115 indicateurs ESG** tels que l'utilisation raisonnée des ressources en eau, la réduction de l'impact sur la biodiversité, la capacité d'une entreprise à s'adapter au changement climatique, le pourcentage de rotation des employés, les conditions de santé et de sécurité des employés, les droits humains, l'existence de politique contre la corruption...

Les Organismes de placement collectifs (OPC) dans lesquels le compartiment est investi sont traités différemment dans la stratégie d'investissement. Le compartiment se fixe l'objectif d'avoir à **minima 20% d'OPC Article 8** au sens de la réglementation SFDR.

Classification OPC – Bloomberg

	Poids OPC Article 8+9 SFDR
Claresco Placement - OPC	41.36%
Objectif du fonds	20.00%

*Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

Sources : Clarity AI, Bloomberg Claresco Finance